



L'enseignement de Spécialité CAV en 1^{ère} et Terminale au Lycée CHATEAUBRIAND

Présentation et modalités d'inscription

La Spécialité CAV pour quoi faire ?

Choisir l'enseignement de spécialité CAV (« Cinéma et AudioVisuel ») en Première, c'est :

- **APPROFONDIR sa pratique et sa culture** cinématographique ;
- **S'INTERROGER** sur les liens entre les œuvres, leur contexte, leur public, les facteurs économiques à travers les questionnements au programme :
 - Les genres cinématographiques, de la production à la réception
 - Etre auteur, de l'écriture du scénario au *final cut*
 - Une technique dans son histoire
 - Les studios
- **ANALYSER, INTERPRÉTER et COMPRENDRE les partis pris de créateurs**, pour affirmer ses propres **choix créatifs** ;
- **DÉVELOPPER des compétences transversales** : autonomie, esprit critique, créativité, prise d'initiative, esprit collectif, citoyenneté...

La Spé CAV: qu'y fait-on ?

A raison de 4h par semaine, les activités pédagogiques y alternent :

- La combinaison **d'exercices pratiques** ponctuels et **d'analyse d'œuvres** patrimoniales et contemporaines ;
- Des **apports théoriques et historiques** ;
- Des **projections**, sur et hors temps-scolaire, ponctuelles ou en immersion: ciné-club à l'Arvor, « Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne » au Ciné-TNB, Festival Travelling (Rennes), Festival National du Film d'Animation (Rennes Métropole) ;
- Des **rencontres**, des débats avec des **professionnels** ;
- Des **conférences** et des **ateliers pratiques** avec des spécialistes, chercheurs ou intervenants CAV.
- Une démarche **d'évaluation progressive**, à l'écrit, à l'oral, en pratique, seul ou en groupe.

La Spé CAV à Chatô, quelle particularité ?

Chaque année du cursus CAV prend une coloration particulière au Lycée Chateaubriand. Cela permet d'explorer, avec le soutien de nos partenaires, une branche spécifique du domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

La **Spé CAV**, c'est :

- Une année centrée autour du **DOCUMENTAIRE** et de **L'ANIMATION**: projections de films, découverte de techniques et de métiers en lien avec ces domaines, questionnements sur les principaux studios d'animation, le genre du documentaire, les genres de l'animation, ateliers pratiques, rencontre avec des documentaristes et animateurs 2D/3D ou marionnettes, participation à festival ;
- Un **partenariat** avec la société de production rennaise **VIVEMENT LUNDI !**
- La **réalisation d'un projet de série documentaire**, accompagnée par des structures associatives et des intervenants expérimentés.

Et après ?

L'année de 1^{ère} permettra aux élèves de construire un **parcours d'orientation cohérent, précis et diversifié** dans la pluralité des combinaisons offertes en lien avec les métiers du cinéma et de l'audiovisuel :

- Par des **mini-stages**,
- Par des **rencontres** de professionnels et **visites** d'écoles et formations du supérieur,
- Par la découverte de **métiers créatifs, artistiques ou techniques**.

Chacun pourra ainsi faire des choix dans la poursuite de sa formation (BTS, université, CPGE et préparation aux concours d'écoles de cinéma...) en vue d'un métier dans des **domaines aussi variés** que l'écriture, la réalisation, le son, l'image numérique, le journalisme, la documentation scientifique, la production, les archives...

Quelle démarche d'inscription ?

❖ **Elèves du lycée Chateaubriand :**

Choisir « Enseignement de spécialité CAV » dans le dossier de télé-inscription, à compter du 27 juin 2026.

❖ **Elèves extérieurs au lycée Chateaubriand :**

Faire une demande de changement d'affectation en s'adressant au lycée d'origine pour obtenir le formulaire adéquat. Il est à déposer au lycée de « Vœu 1 », accompagné des pièces demandées et d'une lettre de motivation manuscrite, avant le 12 juin 2026.

Les demandes d'internat seront étudiées en fonction des places disponibles après affectation de tous les élèves.